

**Demande officielle de remboursement des frais de
transport en commun utilisés dans le cadre de
Collège au Cinéma - année 2026/2027**

> Il vous est demandé de procéder à vos demandes de remboursement par année civile.

Les demandes de remboursement du premier trimestre (Les 400 coups) doivent nous parvenir avant les congés de décembre.

> Merci de joindre le reçu des dépenses et le RIB pour qu'on puisse procéder au virement.

En l'absence de justificatif, le remboursement ne pourra pas être effectué.

En date du : / /

Collège et ville :

Nom et prénom de l'enseignant.e coordinateur.rice :

Salle de cinéma partenaire et ville :

> **Détail de la/des projection(s) :**

FILM	DATE DE LA SEANCE	NOMBRE D'ELEVES	COÛT PAR SEANCE
1^{er} trimestre LES 400 COUPS / / €
2^{ème} trimestre LITTLE MISS SUNSHINE / / €
2^{ème} trimestre THE EARTH IS BLUE AS AN ORANGE / / €
3^{ème} trimestre ROCKS / / €

Coût total si plusieurs séances :

..... €

Signature et cachet de l'établissement